

Rapport P-487 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 25 avril 2023: «Pour une politique culturelle cohérente et durable, contre la judiciarisation des processus de nomination».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 16 janvier 2024,
dans le rapport P-487 A)

Le Conseil municipal décide de classer la pétition P-487 le 16 janvier 2024.